

dans la casquette du moribond, tombée près de lui : mais d'autres, des femmes surtout, lui prodiguaient des soins plus actifs. Enfin il rouvrit les yeux quand on fut parvenu à lui faire avaler un peu de bouillon, et déjà il étendait la main pour saisir un énorme verre de vin que lui présentait une dame compatissante, lorsque le jeune garçon reparut et arriva auprès du prétendu moribond, auquel il dit à demi-voix et d'un air effaré :

— Papa, la police !

Cet homme, qui paraissait si faible un moment auparavant, se leva aussitôt, regarda dans la direction que lui indiquait l'enfant, et apercevant à l'horizon l'habit bleu de l'homme de police, il saisit sa casquette, s'élança à travers le cercle qui l'entourait et se sauva à toutes jambes, suivi par le jeune garçon. La police se mit à la poursuite de ces faiseurs de dupes, mais déjà ces derniers avaient gagné les environs du Marché-neuf, où ils avaient sans doute trouvé asile dans quelque cabaret.

Ceux-là sont pour le peuple, mais il y a aussi des filous dans la bonne société, à la ville et à la campagne. De jeunes touristes

Ayant pour costume
De vivre au jour le jour,
Avec la gaieté pour tout bien
Et vivant d'industrie.

Il y en a un assez grand nombre, et l'éclat qu'il leur arrive de faire par accident de temps à autre, met les gens sur leurs gardes.

Mercrèdi dernier un jeune monsieur des États-Unis, logé chez Raso depuis plusieurs jours, "au dépourvu se trouvant pris," s'imagina qu'il pouvait combler le vide de son gousset, en exploitant celui des autres. Saisi durant la nuit d'un accès de somnambulisme, (nous pourrions dire *arcsés*) il entra dans une chambre occupée par l'hon. F. X. Malliot, de Verchères et prend dans la poche de ce monsieur trois billets de cents piastres, et neuf de dix piastres, sans oublier la monnaie. Le matin il sort de l'hôtel pour faire ses emplettes, entre chez Mead, achète un casque, des gants et un boa, et puis prend tranquillement son passage dans l'*Éclair* qui partait à dix heures pour Québec. Le jeune amateur était en route, quand la police fut mise à ses trousses; il fut arrêté à La-Valtrie, par le sous-chef Jérémie à sept heures du soir, dans une auberge, fumant tranquillement son cigare; "sa gloire, comme toutes les autres, s'en allait en fumée." On trouva l'argent sur lui. Il confessa son crime, et dit qu'il était si à court la veille qu'il ne pouvait payer sa pension, que c'était la cause de sa faute. Gare aux somnambulistes !

Le monde politique n'a rien de neuf à enregistrer. Tout est dans un calme profond. La maille d'Europe du 19 novembre, est due aujourd'hui. Nous n'apprenons pas son arrivée; elle viendra dimanche au plus tard, avec le message du Président Polk. En Europe, les idées belliqueuses s'apaisent en présence de la famine qui menace. Aux États-Unis, les idées belliqueuses se taisent en présence de l'intérêt qui promet.

Nous vous dirons si c'est bien cela, la semaine prochain.

Nous accusons la réception de billets d'admission aux lectures de la Mercantile Library Association, et aux Cours de l'École de Médecine de Montréal, et nous remercions sincèrement les membres de ces institutions de leur attention. Nous prenons un vif intérêt aux succès des deux. Nos occupations ne nous permettent pas d'assister aux lectures, mais nous sommes informés qu'à l'École de Médecine surtout les professeurs se distinguent par leur science, leur érudition et leur éloquence, que les élèves sont satisfaits, et que l'Institution promet d'être une des premières du pays.

PETITES AFFICHES.

C. C. SPENARD,

NOTAIRE,

BUREAU CHEZ J. H. JOHN, ECUYER,
Côté des Rues St. Paul et St. Vincent.

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE.
Assemblée Trimestrielle.

UNE Assemblée Générale, Trimestrielle, des membres de l'Association aura lieu, conformément aux Réglements, LUNDI prochain, le 1^{er} Décembre 1845, à 7 heures et demie du soir, à la Salle de Lecture de l'Institut Canadien, No. 25, Rue St. Gabriel.

LUDGER DUVERNAY,

Commissaire Ordonnateur.

Montréal, 29 nov., 1845.

BAIL DES PEAGES SUR LE CANAL
DE CHAMBLY.

AVIS est par les présentes donné que des *SOLICITATIONS* seront reçues jusqu'à LUNDI, le VINGT-NEUF de DÉCEMBRE prochain, des personnes désirant louer les Péages du Canal Chamby, dont la possession sera donnée au PREMIER de JANVIER prochain.

Les Soumissions devront être envoyées au COMMISSAIRE DES DOUANES, à Montréal, en marquant sur le revers "Soumissions pour les péages du Canal Chamby." On exigera des sûretés pour la somme de CINQ CENTS LOUIS, pour la bonne tenue des Écluses du Canal et avoir un nombre suffisant d'employés pour les manœuvres, tenir les Lampes en bon ordre pour lesquelles le contracteur fournira l'huile nécessaire, et pour la protection de toute la propriété appartenant au Bureau des Travaux mis sous la charge du surintendant des écluses ou du locataire.

Toute information concernant les revenus du Canal peut être obtenue, en s'adressant au bureau de l'Inspecteur-Général.

11 novembre 1845.

Les papiers nouvelles de Montréal et de Québec sont priés de donner trois insertions au susdit avertissement et d'envoyer le compte à ce Bureau.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE MONTREAL.

LES Membres de cette société mais-ante se sont réunis Lundi dernier, le 24 du courant, et ils prennent la liberté d'inviter les amateurs qui désirent s'associer à eux, dans l'ÉTUDE DE LA MUSIQUE VOCALE, à venir inscrire leurs noms sur la liste des Membres associés qui sera déposée chez M. C. P. LEBLANC, Libraire, rue Notre-Dame, jusqu'au 6 Décembre prochain, où on recevra les renseignements nécessaires. Il devra prochainement être procédé à l'élection d'officiers, et à la rédaction de règlements.

Par ordre,

STANISLAS DRAPEAU,

Secrétaire, *pro tempore*.

Montréal, 29 nov. 1845.

Les éditeurs des journaux français de cette ville, amis de l'art, sont priés de bien vouloir insérer annonce ci-dessus pendant quelques temps.

W. B. LINDSAY,

AVOCAT,

Bureau No. 15, Rue St. Vincent.

ON demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les États-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille.

S'adresser au Bureau de la *Revue Canadienne*,
Montréal, 15 novembre, 1845.

DR. D'ORSOYENNE.

Seconde porte à gauche sur la rue St. Louis, son enseigneure avec la rue Sanguinet.

V. BRASSART,

Professeur de Clarinette.

ÉLÈVE DU CÉLÈBRE STRADIO,

Ex-Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.

RECEMMENT arrivé en cette ville, à l'honneur d'informer les amateurs de la MUSIQUE VOCALE et INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des ÉLÈVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des BANDS MUSICAUX. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. JONAS RAYEN, 4^{ème} porte en montant la rue.
Montréal, 8 Novembre.

A VENDRE AUX BUREAUX

DE LA
REVUE CANADIENNE,
No. 15, Rue St. Vincent,

La 2^{de} Livraison de la

REVUE DE LEGISLATION
ET DE JURISPRUDENCE.

PRIX : UN ÉCU.

Table des Matières contenues dans la 2^e
Livraison du Tome 1^{er}, Novembre 1845.

DE l'Organisation Judiciaire,
The Statutes of Limitations,
The Right to Begin and the Right to Reply,
Cases in the English Court,
Privy Council,
Hill vs. Bigge & Rundel.

Collection de décisions des divers Tribunaux du
Bas-Canada.

COUR D'APPEL.

Dame L. E. F. dite M. Appelante, et L. E. C. dit
C. Intimé.

BANC DE LA REINE.

Ferguson vs. Cairns.

Footner vs. Heath.

Zeigler vs. McMahon.

A VENDRE

A CE BUREAU,

Le premier volume de la

REVUE CANADIENNE.

élegamment relié,

Prix 15 chelins.

M. Tardif est chargé de l'agencé de la Revue de Législation et de Jurisprudence et de la Revue Canadienne, à Québec.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St.-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, No. 15 rue St.-Vincent, porte voisine de la *Mercure*; et chez MM. Fabre et Cie., et C. P. Leptchon, Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.

Six mois 10

Trois mois 5

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.

IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.